**JEUNES EN GRANDE FRAGILITE SOCIALE**

Projet qui peut être mis en place par des associations ou autres structures avec une bonne connaissance croisée des champs sociaux ou médicosociaux et de la jeunesse.

Le projet proposé peut reprendre toutes les actions ci-dessous ou seulement quelques-unes :

Objectifs du projet :

- Réaliser un accueil inconditionnel de jeunes en souffrance psychique ou désocialisés étant dans l'incapacité de pouvoir formuler une demande d'aide particulière ;

- Faire le lien avec les acteurs du territoire pour éviter la précarisation de la situation de la personne accueillie.

La mise en œuvre de ces objectifs généraux repose sur une essentielle proximité avec tous les acteurs intervenant sur le quartier dans le but d'intervenir en amont et de prévenir des situations de crise.

Méthode et description du projet :

Une attente particulière est portée sur la notion d'approche d'une problématique singulière et sur la disposition d'un temps d'écoute nécessaire à "l'apprivoisement" entre le professionnel et le jeune accueilli.

Il est prévu trois types d'intervention :

a) Aller vers les jeunes en souffrance (via les déambulations des maraudes avec les acteurs locaux) et de prendre le temps nécessaire à la création d'un lien permettant l'instauration d'une relation de confiance.

b) Mettre en place des consultations sur place, notamment en lien avec les centres sociaux.

c) Organiser des temps d'information et d'éclairage d'une situation exposée soit par un professionnel, soit par toute autre personne de l'environnement proche de la personne en situation de fragilité psychique.

Exemples de partenariats pour l’"aller-vers" :

- éducateurs spécialisés ;

- mission locale ;

- adultes relais ;

- les dispositifs hors les murs des centres sociaux.

Public ciblé :

Jeunes en situation de grande fragilité sociale. Souvent « invisible », c’est-à-dire non suivi par d’autres dispositifs.

**Budget prévisionnel : entre 15 000 et 40 000 € environ (selon la taille du porteur de projet et le nombre de bénéficiaires touchés)**